Commune de Montignac-Lascaux
Demande de Subvention 2027

Dénomination de l'association :

……
……

Objet : (reproduire ici l'article correspondant des statuts de l'association)

……
……
……

Création de l'association :

Date de déclaration et n° d'enregistrement en préfecture : ……
Date de publication au JO :……

Siège social :

……
……

Numéros nationaux d'identification :

Numéro SIRET – (14 chiffres)

Les 9 premiers correspondent au numéro SIREN
Code NAF *(ancien code APE)* ……

Président :

Nom: …… Prénom :……
⇨ *Adresse* : ……
⇨ N° de Tél : ……
⇨ Courriel : ……

Trésorier :

Nom: …… Prénom :……
⇨ *Adresse* : ……
⇨ N° de Tél : ……
⇨ Courriel : ……

Secrétaire :

Nom: …… Prénom :……
⇨ *Adresse* : ……
⇨ N° de Tél : ……
⇨ Courriel : ……

UN EXEMPLAIRE du dossier à fournir
composé de toutes les pièces prévues (cf. p. 11)
devra être **impérativement** parvenu à la **mairie de MONTIGNAC-LASCAUX**
avant le 15 février 2027 au plus tard.

Ce formulaire est également téléchargeable sur le site www.ville-montignac.com

La commune de Montignac-Lascaux recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer les inscriptions. Ces données sont à destination du maire ou de l'élu(e) en charge du budget et des services concernés de la commune.
Elles seront conservées pour une durée de 5 ans et de 10 ans pour les pièces comptables.
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à la limitation des traitements, à la suppression des données vous concernant.
Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en remplissant le formulaire dédié auprès de la Mairie de Montignac ou en contactant le délégué à la protection des données aux coordonnées suivantes : ATD 24, 2 place Hoche, 24 000 PÉRIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr.

LOCAUX ADMINISTRATIFS / SIÈGE

■ VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE
Adresse :
……

Charges annuelles (y compris d'amortissement) ……..…….. €

■ VOUS ÊTES LOCATAIRE
Adresse : .....

❑ A titre gratuit
❑ A titre onéreux : charges annuelles ..... €

■ VOUS OCCUPEZ, à titre permanent, UN BUREAU DANS DES LOCAUX MUNICIPAUX
(joindre impérativement l'attestation d'assurance couvrant les risques locatifs ainsi que la convention de mise à disposition du local)

Adresse : .....

❑ A titre gratuit
❑ A titre onéreux : charges annuelles ..... €

■ SI VOUS TENEZ DES PERMANENCES OU DES REUNIONS (dans des locaux municipaux ou autres)
Lieu : ..... Téléphone : .....
Jours et heures : .....
.....
.....

■ COMMUNICATION DE VOS COORDONNEES
Souhaitez-vous que les coordonnées de votre association soient diffusées sur le site Internet de la ville de Montignac (*www.ville-montignac.com*)

❑ Oui
❑ Non

Si oui, préciser :

- l'adresse : ……..
- le numéro de téléphone …….
- le numéro de fax : ……
- le mail de l'association : …….
- le nom et les coordonnées de la personne à contacter : ……..

} si vous souhaitez les communiquer

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 février 2027

LES INSTALLATIONS OÙ SE DÉROULENT VOS ACTIVITÉS

■ VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

Adresse : .....

Charges annuelles (y compris d'amortissement) ..... €

■ VOUS ÊTES LOCATAIRE

Adresse : .....

❑ A titre gratuit avec règlement des charges annuelles
Montant des charges : ..... €

❑ A titre gratuit sans règlement des charges annuelles

❑ A titre onéreux :
Loyer annuel : ..... €
Charges annuelles : ..... €

■ VOS ACTIVITÉS ONT LIEU DANS DES INSTALLATIONS MUNICIPALES

❑ Equipement sportif
❑ Equipement culturel
❑ Equipement social
❑ Autres

■ VOTRE ASSOCIATION A UNE ACTION RÉGULIÈRE

❑ Montignacoise ❑ Cantonale ❑ Départementale

Autre (s) cas (à préciser) .....

.....

.....

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 février 2027

PERSONNEL

Type d'emplois	Nombre
Contrat à durée déterminée à temps plein.....	
Contrat à durée déterminée à temps partiel	
Contrat à durée indéterminée à temps plein.....	
Contrat à durée indéterminée à temps partiel	
Contrat de travail aidé	
◆ *Contrat unique d'insertion*	
◆ *Contrat en alternance*	
◆ *Autre*	
Personnel mis à disposition à titre onéreux.....	
* par la Commune de Montignac-Lascaux.....	
* par un autre organisme (lequel)	
Autres types d'emploi :	

Personnel mis à disposition à titre gratuit

Fonction	Employeur	Nombre d'heures

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 février 2027

ACTIVITÉS ANNÉE 2026

NATURE ET DESCRIPTION DES ACTIONS COURANTES	MOYENS RÉALISÉS PAR LA COMMUNE

ACTIONS EXCEPTIONNELLES
……
……
……
……
……..
……..
……..

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 février 2027

PROJETS 2027

ANNUEL (S)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

EXCEPTIONNEL (S) (Joindre le budget prévisionnel de chaque projet)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 février 2027

ADHÉRENTS

	Nombre d'adhérents résidant à Montignac-Lascaux	Nombre d'adhérents résidant dans la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme*	Nombre d'adhérents résidant hors Montignac-Lascaux et Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme	TOTAL GENERAL
Adultes				
Enfants de – de 16 ans				

* Aubas, La Chapelle-Aubareil, Fanlac, Les Farges, Saint-Léon-sur-Vézère, Peyzac-le-Moustier, Plazac, Coly-Saint-Amand, Thonac, Sergeac, Valojoulx.

COTISATIONS ANNUELLES

Tarif (s) des cotisations : suivant âge, situation familiale, autres (à préciser)

Age, situation familiale, autres (à préciser)	Montant Cotisation	Reversement Fédération	Reste à l'organisme	Nombre d'adhérents	Total des adhésions
	€	€	€		€
	€	€	€		€
	€	€	€		€
	€	€	€		€
	€	€	€		€
			TOTAL		€

Cotisations ou licences prises en charges par l'association pour :

Dirigeant(s), animateur(s), ayant rendu des services à l'association, adhérent(s) en difficultés :

Nombre : …… pour un total de ……

Motifs : ……..……..
……..……

AVANTAGES EN NATURE AUX CADRES DIRIGEANTS

Selon l'article 20 de la loi N° 2006/586 du 23 mai 2006, les associations :
- dont le budget annuel est supérieur à **150.000 €**,
- et qui reçoivent une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à **50.000 €**,

doivent publier chaque année dans leurs comptes financiers les rémunérations et les avantages en nature qu'elles accordent aux trois plus hauts cadres dirigeant bénévoles et salariés.
Si votre association est concernée, complétez le tableau ci-dessous.

Fonction des hauts cadres dirigeants	Montant total des rémunérations et avantages en nature annuels

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 février 2027

SUBVENTIONS 2026 / 2027

❶ SUBVENTION (S) ANNUELLE (S)

ORGANISMES	Obtenues en 2026	Souhaitées en 2027
Communes de Montignac-Lascaux	€	€
Conseil Départemental	€	€
Conseil Régional	€	€
CCVH	€	€
Etat (DDJS, DRAC, ...)	€	€
Autres *	€	€

*Si autres communes préciser lesquelles et le montant

€	**€**

1 EXEMPLAIRE doit être impérativement retourné avant le 15 février 2027

COMPOSITION DU DOSSIER A FOURNIR

❑ ❶ La demande de subvention

❑ ❷ La liste des membres du conseil d'administration et du bureau (*cf. fiche complétée annexe A*)

❑ ❸ Les statuts (*en cas de modification seulement ou lors de la première demande de subvention*)

❑ ❹ La photocopie de la parution de la déclaration de l'association au Journal Officiel
(en cas de modification seulement)

❑ ❺ Le RIB – Relevé d'identité bancaire ou postal

❑ ❻ Le dernier rapport d'activité de l'association ou le rapport moral

❑ ❼ Les comptes rendus des derniers conseils d'administration et assemblée générale

❑ ❽ Bilan du dernier exercice clos :

◇ Fournir le compte de résultat et le bilan détaillé certifié conforme.

◇ certifié conforme par le responsable juridique de l'association (président ou trésorier) pour les associations recevant annuellement plus de 1500 € de subventions. Chaque association pourra fournir les éléments de son bilan sous la forme qu'elle aura choisie.

◇ Fournir le budget prévisionnel 2027

Les associations non concernées devront à la place du bilan, fournir le détail de leur trésorerie et les éventuels placements des trésoreries disponibles à la date de l'arrêté des comptes : solde bancaire, solde de caisse, trésorerie placée (SICAV, fonds communs de placement, Caisse d'Epargne, Livret A, etc.)

◇ certifié conforme par un commissaire aux comptes pour les associations recevant annuellement plus de 153.000 euros de subventions (directes et indirectes)

❑ ❾ Une attestation d'assurances couvrant les risques locatifs pour les associations bénéficiant de mises à disposition gratuites de locaux ou installations ainsi que la convention de mise à disposition

❑ ❿ Attestation sur l'honneur (*cf. fiche annexe B*)

UN EXEMPLAIRE du dossier à fournir,
composé de toutes les pièces prévues ci-dessus,
devra être **impérativement** parvenu à la **mairie de Montignac-Lascaux**
avant le 15 février 2027 au plus tard.

Joindre la liste des membres du conseil d'administration

Fiche annexe A

Nom	Prénom	Nom	Prénom

DEMANDE DE SUBVENTION 2027
Fiche annexe B

Attestation sur l'honneur

Nom de l'association (ou de l'organisme) :

Montant du concours financier sollicité au titre de 2027 auprès de la Ville de Montignac-Lascaux :

❑ **Pour le fonctionnement annuel** …… €

❑ **Sur projet exceptionnel ou spécifique** : …… €
(nom de l'action)

Je soussigné(e) (Nom, Prénom, Qualité) ----------

représentant légal de l'association précitée ----------

➢ certifie exacts, sincères et véritables les renseignements figurant dans le présent dossier avec ses annexes et l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ou privés, et accepte de communiquer, à la demande de la Commune de Montignac, tout document complémentaire destiné à les vérifier.

➢ prend l'engagement, au nom de l'association :

- de conclure une convention avec la commune de Montignac si le montant total des subventions annuelles (directe et indirectes) attribuées par cette dernière est supérieur à 23.000 € ;
- de fournir les comptes annuels de l'association, certifiés par un commissaire aux comptes si elle reçoit annuellement un total de subventions égal ou supérieur à 153.000 € ;
- de transmettre à la commune de Montignac un compte rendu financier dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel une subvention de fonctionnement lui est attribuée (et un bilan financier pour un projet exceptionnel ou spécifique accompagné d'un document faisant connaître les résultats de l'action).

➢ déclare avoir pris connaissance que toute subvention d'origine publique doit être utilisée par son bénéficiaire conformément à son affectation, ce qui signifie :

• qu'elle ne peut financer que les actions présentant un caractère d'intérêt public communal,
• qu'elle ne peut être reversée à d'autres associations, œuvres ou entreprises (sauf lorsque c'est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné),
• que son remboursement (total ou partiel) est de droit en cas de non utilisation ou d'utilisation incomplète.

➢ autorise la commune de Montignac-Lascaux à diffuser sur le site Internet (*www.ville-montignac.com*) les renseignements concernant l'état civil de l'association : nom de l'association, ses coordonnées, le descriptif de ses activités, lieu et horaires de permanences, nom du président, nom et coordonnées de la personne à contacter.

➢ m'engage à veiller au respect des locaux et équipements mis à disposition ainsi qu'au respect du voisinage, en limitant les nuisances sonores et en faisant respecter les horaires autorisés par les adhérents et les participants.

Fait à ……, Le ……

Signature et nom du Représentant légal (Président, Trésorier)

Cachet de l'association de l'association